

LEGENDE

LEGENDE-TYPE DU PLAN D'AMENAGEMENT PARTICULIER

REPRESENTATION SCHÉMATIQUE DU DEGRÉ D'UTILISATION DU SOL PAR LOT OU LÔT

surface d'implantation sol [m²]
surface de scellement du sol [m²]
type de sol
type, disposition et nombre de constructions

Délimitation du PAP
délimitation du PAP
délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau
terrain existant
terrain remanié

Nombre de niveaux
I, II, III...
+1, 2, 3...
+1, 2, 3...
+1, 2, 3...
+1, 2, 3...

Hauteur des constructions
N°
hauteur à la sommet des mètres
hauteur à l'enclos des mètres
hauteur au fond des mètres

Types, dispositions et nombre de constructions
x isolé
x maison isolée
x maison en îlot
x maison en bande

Types et nombres de logements
x u
x u
x u
x u

Formes de toiture
tp
tp (y=0)
tp (y=0)

Gabarit des immeubles (plan / coupes)

alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé

alignement obligatoire pour dépendances
limites de surfaces constructibles pour dépendances

alignement obligatoire pour dépendances

limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines

limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Dénomination des lots / îlots
lot projeté
terrains cédés au domaine public communal

Dénomination des lots / îlots
pourcentage minimal en surface construite brute à décliner au logement par construction
pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Dénomination des îlots / îlots

espace vert privé

espace vert public

aire de jeux ouverte au public

espace extérieur pouvant être scellé

voie de circulation motorisée

espace pouvant être dédié au stationnement

chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne

voie de circulation de type résidentiel / zone de rencontre

Plantations et murs

arbre à moyenne ou à haute tige projeté / arbre à moyenne ou à haute tige à conserver

haie projetée / haie à conserver

muret projeté / muret à conserver

Servitudes

servitude de type urbanistique

servitude écologique

servitude de paysage

élément bâti à naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales

canalisation pour eaux pluviales

canalisation pour eaux usées

fossé ouvert pour eaux pluviales

fossé ouvert pour eaux usées

élément bâti à naturel à sauvegarder

Lot avec logements abordables

Établissement social / jardin d'enfant

Et. So.

Lot avec logements abordables

Établissement social / jardin d'enfant

Et. So.

Lot avec logements abordables

Établissement social / jardin d'enfant

Et. So.

Lot avec logements abordables

Établissement social / jardin d'enfant

Et. So.

Lot avec logements abordables

Établissement social / jardin d'enfant

Et. So.

Lot avec logements abordables

Établissement social / jardin d'enfant

Et. So.

Lot avec logements abordables

Établissement social / jardin d'enfant

Et. So.

Lot avec logements abordables

Établissement social / jardin d'enfant

Et. So.

Lot avec logements abordables

Établissement social / jardin d'enfant

Et. So.

Lot avec logements abordables

Établissement social / jardin d'enfant

Et. So.

Lot avec logements abordables

Établissement social / jardin d'enfant

Et. So.

Lot avec logements abordables

Établissement social / jardin d'enfant

Et. So.

Lot avec logements abordables

Établissement social / jardin d'enfant

Et. So.

Lot avec logements abordables

Établissement social / jardin d'enfant

Et. So.

Lot avec logements abordables

Établissement social / jardin d'enfant

Et. So.

Lot avec logements abordables

Établissement social / jardin d'enfant

Et. So.

Lot avec logements abordables

Établissement social / jardin d'enfant

Et. So.

Lot avec logements abordables

Établissement social / jardin d'enfant

Et. So.

Lot avec logements abordables

Établissement social / jardin d'enfant

Et. So.

Lot avec logements abordables

Établissement social / jardin d'enfant

Et. So.

Lot avec logements abordables

Établissement social / jardin d'enfant

Et. So.

Lot avec logements abordables

Établissement social / jardin d'enfant

Et. So.

Lot avec logements abordables

Établissement social / jardin d'enfant

Et. So.

Lot avec logements abordables

Établissement social / jardin d'enfant

Et. So.

Lot avec logements abordables

Établissement social / jardin d'enfant

Et. So.

Lot avec logements abordables

Établissement social / jardin d'enfant

Et. So.

Lot avec logements abordables

Établissement social / jardin d'enfant

Et. So.

Lot avec logements abordables

Établissement social / jardin d'enfant

Et. So.

Lot avec logements abordables

Établissement social / jardin d'enfant

Et. So.

Lot avec logements abordables

Établissement social / jardin d'enfant

Et. So.

Lot avec logements abordables

Établissement social / jardin d'enfant

Et. So.

Lot avec logements abordables

Établissement social / jardin d'enfant

Et. So.

Lot avec logements abordables

Établissement social / jardin d'enfant

Et. So.

Lot avec logements abordables

Établissement social / jardin d'enfant

Et. So.

Lot avec logements abordables

Établissement social / jardin d'enfant

Et. So.

Lot avec logements abordables

Établissement social / jardin d'enfant

Et. So.

Lot avec logements abordables

Établissement social / jardin d'enfant

Et. So.

Lot avec logements abordables

Établissement social / jardin d'enfant

Et. So.

Lot avec logements abordables

Établissement social / jardin d'enfant

Et. So.

Lot avec logements abordables

Établissement social / jardin d'enfant

Et. So.

Lot avec logements abordables

Établissement social / jardin d'enfant

Et. So.

Lot avec logements abordables

Établissement social / jardin d'enfant

Et. So.

Lot avec logements abordables

Établissement social / jardin d'enfant

Et. So.

Lot avec logements abordables

Établissement social / jardin d'enfant

Et. So.

Lot avec logements abordables

Établissement social / jardin d'enfant

Et. So.

Lot avec logements abordables